

# MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie,

PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATAHITI 23. — N° 10.

## TE VEA NO TAHITI.

Mahana pae 6 mati 1874.

**PREX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance)**

12 mois	10 fr.
6 mois	5 fr.
Trois mois	2 fr.

Le nombre de copies.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

**PREX DES ANNONCES (non comptable)**

Les 10 premières lignes	25 c. la ligne.
Au-delà de 25 lignes	20 c. la ligne.

Les annonces cessent de paraître le samedi de la première insertion.

DEPARTEMENT DE GOUVERNEMENT.

### SOMMAIRE.

**PARTIE OFFICIELLE.** — Ordonnances portant réunion de la haute-cour tabitiennne. — Nominations. — Actes administratifs.

**PARTIE NON OFFICIELLE.** — Notes sur quelques produits des îles Tuamotu. — Bulletin télégraphique. — Nouvelles à la main. — Us et fites à des titres. — Mouvement commercial. — Monnaies de papier. — Annonces.

### PARTIE OFFICIELLE

**POWARI IV.** Reine des îles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire de la République.

Vu l'article 28 de la convention du 5 août 1817,

**POWARI IV.** te Avii vahine o te mau fenua Tolaitoe e te au mai, e te Tomana te Avauha o te Repupirita.

I te hio raa i te irava 28 no te parau faau no te 5 no atati 1847,

**ORDONNEMENT :**

La haute-cour tabitiennne se transportera à Anaa le 7 avril prochain, et s'y réunira sur la convocation de son président pour tenir sa première session de l'année 1874.

La présente ordonnance sera publiée au *Messenger* et insérée au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 4 mars 1874.

GIRARD.

**TE VAAHE NEI :**

Te haupuutu mau te haava rahi tahiti i te 18 no me i mau nei, i ia i te poro raa a tona pretitoni no tona putuputu raa matua no te matahiti 1874.

E faaiti hia teie nei faau raa mana a roto i te Vea, e c nei nei hia i roto i te mau puu vai raa parau a te hau.

Papeete, le 4 no mati 1874.

POWARI.

**POWARI IV.** Reine des îles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire de la République.

Vu l'article 5 de la loi du 28 mars 1866,

**POWARI IV.** te Avii vahine o te mau fenua Tolaitoe e te au mai, e te Tomana te Avauha o te Repupirita.

I te hio raa i te irava 5 no te ture no te 28 no mati 1866,

**ORDONNEMENT :**

La haute-cour tabitiennne se réunira le 18 mai prochain, sur la convocation de son président, pour tenir sa deuxième session de l'année 1874.

La présente ordonnance sera publiée au *Messenger* et insérée au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 4 mars 1874.

GIRARD.

**TE VAAHE NEI :**

E haupuutu mau te haava rahi tahiti i te 18 no me i mau nei, i ia i te poro raa a tona pretitoni no tona putuputu raa no te matahiti 1874.

E faaiti hia teie nei faau raa mana a roto i te Vea, e c nei nei hia i roto i te mau puu vai raa parau a te hau.

Papeete, le 4 no mati 1874.

POWARI.

Par ordre de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 28 février 1874, l'indigène Taura a Fanané est nommé maître postier de Paea, à compter du 1<sup>er</sup> mars 1874, en remplacement de l'indigène Terarautapu a Terii, dont la démission a été acceptée.

Mai te au i te faau raa o te Tomana te Avauha o te Repupirita i te 28 no fepanare 1874, ua faturohu hia te taura o a Taura a Fanané e matu afai pute no matahiti raa no Paea, mai te 1 atu no mati 1873, e moone i te taura ia te Terarautapu a Terii, o tei faaiti mai i te toro.

Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 4 mars 1874, le R. P. Adrien Perray a été, sur la présentation de M<sup>r</sup> l'évêque d'Axieris et la proposition de l'Ordonnateur, nommé vicarien de Papeete et de sa banlieue.

Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 4 mars 1874, le R. P. Adrien Perray a été, sur la présentation de M<sup>r</sup> l'évêque d'Axieris et la proposition de l'Ordonnateur, nommé vicarien de Papeete et de sa banlieue.

### ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

La clôture de l'exercice 1873 pour le service Colonial et pour le service spécial des transports par terre est fixée au 31 mars courant. Les personnes, qui ont des créances au compte de ces deux services sont invitées à se présenter au trésor avec leurs mandats, avant cette date, pour en recevoir le montant.

Les mandats non payés au 31 mars 1874 seront annulés et leur rattachement ne pourra avoir lieu qu'en France. — 3 —

Les demandes de traités du caissier-payeur central devront, à l'avenir, être adressées à l'Ordonnateur trois jours au moins avant le départ du courrier.

Ces réques après ce délai ne recevront l'approbation de ce chef d'administration qu'après le départ du courrier.

L'administration de la marine a besoin de :

- 6 mètres fer rond de 19 à 20 m/m de diamètre;
- 2 mètres fer plat de 6 cm largeur, 25 m/m épaisseur;
- 2 mètres fer plat de 3 cm largeur, 25 m/m épaisseur;
- 1 mètre fer rond de 25 m/m de diamètre.

**Transport de la correspondance.**

L'entreprise pour le transport mensuel ou bi-mensuel de la correspondance et des passagers entre Papeete et San Francisco et vice versa, pendant trois ans, du 30 juillet 1874 au 19 juillet 1877, sera mise en adjudication le 29 mai 1874.

Le cahier des charges est déposé au bureau des travaux et approvisionnements, où il pourra être consulté.

**Travaux et Approvisionnements.**

Le public est prévenu que le 15 mars 1874, à deux heures de relevé, se fera, dans le cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication sur soumissions cachetées pour la fourniture du bois à brûler nécessaire aux divers services des Etablissements et aux bâtiments de la Flotte en station ou de passage pendant les années 1874 et 1875.

Le cahier des charges imposés à l'adjudicataire de cette fourniture est déposé au bureau des subsistances, où il pourra le consulter.

**Ponts et Chaussées.**

Le Directeur des Ponts et Chaussées pouvant disposer d'un appointement, invite les personnes qui désireraient faire des plans de terrains ou des bornages à l'amiable, à lui adresser leurs demandes le plus tôt possible. Les personnes qui, antérieurement, ont adressé des demandes auxquelles il n'a pu être donné suite, sont priées de vouloir bien les renouveler.

Dès que le Directeur des Ponts et Chaussées aura reçu un certain nombre de demandes, il fera connaître aux demandeurs le jour où l'appointement sera à leur disposition.

**DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES**

A partir du 7 avril, tout chieun non muni d'une plaque d'impôt sera mis en fourrière.

Les plaques se délivrent au bureau des affaires indigènes.

Dans les districts, elles sont délivrées par les caperaux motu.

Mai te hoo atu no eperera, o te mau iri aiaa eore e roo lapao no te pee raa moou lo iha iho ra e arahi hia ia i te vaihupia raa.

Ei te fare toroa e te peera tahiti o hooa hia ia i te tauru mau va.

I ia i te mau matepina ra, e i o te mau laparari mutoi la e hooa hia ia i te se te mau va.

### PARTIE NON OFFICIELLE

**NOTES**

Sur quelques produits des îles Tuamotu

**Le Bon.**

Le roa, dit aussi rongo, est un arbrier qui croît spontanément dans tous les terrains des îles Tuamotu, où il atteint même de très-grandes dimensions. On ne le cultive pas et on n'exhibe même pas régulièrement.

Quand un indigène désire avoir du roa pour se faire une ligne ou un fillet, il taille un arbre : autour de l'arbre, qui est bien droit, il pose des baguettes minces et assez longues, comme les branches qui poussent sur la tête des saules qui bordent nos ruisseaux. Ces baguettes sont d'autant plus longues que le roa a été dans un lieu plus aride. Quand elles ont atteint environ un mètre ou un mètre cinquante, l'indigène les coupe, retire le feu extérieur de l'écorce avec une pierre ou un couteau, détache ensuite la fibre blanche du bois, et va laver à l'eau de mer le chapeau qu'il a ainsi obtenu.

On voit combien ce procédé est primitif et peu pratique; aussi si-je essayé de traiter ces lignes comme on traite le lin, et j'ai réussi : un rouissage de 48 heures est suffisant.

Le roa, comme toutes les écorces de mûrier, est textile ; de plus, il est très-fort, très-fin et résiste très-longtemps à l'action de l'eau de mer et de l'eau douce. Il est d'autant plus extensible de ce pas le plus cultivé dans les Tuamotu que le roa végète parfaitement à l'ombre du cocotier et sans lui nuire.

Je n'ai pu, faute de graines, essayer d'élever des vers à soie avec les feuilles de cet arbre ; aussi indiquerai-je ici une expérience peu coûteuse que tout le monde pourra tenter.

L'île d'Anaa, ainsi que celles qui sont au nord et à l'est d'Anaa, jouit d'une température qui varie fort peu entre le jour et la nuit : les orages sont très-rare ; il y a peu de grandes pluies dans la saison des pluies et toujours quelques ondées rafraichissantes dans la saison sèche. Il n'y a pas d'insectes ennemis des chenilles et très-gros d'écumeuses (mouches marécageuses) ; les fourmis sont rares. Il est donc supportable que l'on pourrait élever en liberté des vers à soie sur le roa, si l'on occupait que pour faire la soie de ces écous ; les quelques pertes qui pourraient résulter de cette façon de procéder seraient certainement très-inférieures aux frais de magnanerie dont on serait disposé.

Le fouille du roa est large, acotille à la façon de celle du ramier, mais elle est épaisse et tendue ; on ne peut en faire que des casques.

Le pas vient de bouture ; c'est en quantités énormes que les Tuamotu pour-

... n'est pas cultivé, il n'est pas exploité, et il est peu probable qu'il le soit jamais.

La houarre de coco.

Les fibres de coco ont entièrement perdue dans les Tuamotu, où le brûle pour en faire du charbon. C'est dommage, car il y en a des milliers de tonnes, et on ne les utilise que pour en faire des cordes.

En principe, dans tous les pays où les bras sont rares pour la quantité de travaux à faire et inexpérimentés pour l'usage des machines, il est préférable d'exploiter les matières premières le plus brutes possible en leur faisant subir les opérations à bord l'œuvre le plus restreint. Or la houarre arrachée à la note du coco, généralement la forme d'un C, qui fait perdre beaucoup de places en l'emballant dans une caisse, si on lui donne la forme d'un I, il n'y a plus d'appareil.

En arrivant les morceaux de houarre roulés dans une sur les autres comme en l'arrête des usines, l'espace occupé est aussi restreint que possible, car les fibres sont parallèles entre elles et occupent alors un espace moindre que si elles étaient enchevêtrées. Il est vrai que l'on emporte ainsi, et les fibres courtes du talon de la houarre, et la pûpe brune sèche qui est adhérente aux fibres; mais ces fibres courtes se cordent parfaitement; quant à la pûpe brune, qui contient de la poix, elle peut être utilisée.

Il n'est pas impossible de faire des balles de cette houarre aplatis, pressées à la façon des balles de coton.

Quant au raffinement de la houarre brute, on l'obtient facilement en faisant passer cette houarre dans un laminoir formé de deux cylindres, dont l'inférieur tourne dans des fourreaux fixes, et le supérieur, assez lourd, peut s'élever ou s'abaisser automatiquement pour laisser passer les houarres plus ou moins épaisses.

Ceux qui voudraient acheter la houarre des cocons et l'exploiter devraient se moult d'un appareil semblable, que l'on peut à la rigueur faire sur les lieux (je n'ai fabriqué un).

La houarre brute pourrait s'acheter de cinq à sept centimes le kilogramme, tandis que la houarre battue et étendue ne peut pas payer moins de cinquante centimes.

Le signal de ce produit, parce qu'il est abondant que toute grande machine ou usine qui voudrait s'en approvisionner est assurée d'une manière absolue d'en avoir toute la quantité qu'elle pourra souhaiter, quelle que grande que soit cette quantité. Or la houarre de coco peut servir à remplacer le crin dans les caisses; elle est élastique, sape et fraîche; on peut en faire des cordes (espèce de bœufs) qui ont l'avantage de flotter sur l'eau et de ne pas y pourrir. Je ne parlez que pour mémoire des petites tresses d'ornements pour papiers, boîtes de fantaisie, que l'on peut faire avec les fibres choisies.

Bois divers.

Ob. — Cet arbre croît dans les îles Tuamotu et atteint de grandes dimensions. Son bois a toutes les qualités du noyer, dont il a aussi l'aspect.

Autrefois très-commun, il est maintenant beaucoup plus rare; et il y en a quelques-uns seulement dans chaque île. Cependant les îles Angatau, Ahikii et Nukunavake ou possèdent encore beaucoup et de fort beaux; on peut en tirer des pièces d'étraves et des courbes pour les machines à vapeur à cinquante tonnes.

Le Tobouma, dit aussi Npoumpou, espèce de sureau devenu arbre, très-répandu dans toutes les îles, très-couronné, d'un grain assez dur, peut fournir toute les pièces courbes ou droites nécessaires à la construction de golettes jusqu'à 30 tonnes. Il se travaille vert; mais si l'on se veut plus l'employer immédiatement, il est bon de lui faire faire un séjour d'un mois dans l'eau de mer; sans cette précaution, le bois en séchant deviendrait difficile à travailler. Il vaut pour la construction navale, à mon appréciation, le hêtre; il est moins cassant et se travaille plus facilement. Il est du reste employé à tout usage dans les Tuamotu, par les charpentiers, assez nombreux, qui font et réparent les petites golettes ou chaloupes peûtes.

Le Mahia, arbre à fleurs d'orange, n'existe plus dans les Tuamotu qu'à l'état de petit arbre; il y en avait autrefois beaucoup de très-grandes dimensions: ils ont été détruits pour la construction des grandes golettes coques. Son bois, de couleur jaune, se conservait en terre d'une manière remarquable. En faisant des feuilles on trouvait des planches de pirogues entières par leurs anciens propriétaires, il y a plus de trente ans, dans des terrains inondés, qui ont été sans péril de conservation. Ce bois serait donc bon pour faire les pièces de soutiens des barrières en bois qui doivent être enterrées.

Le Mikiteiki est un grand bois, dont le bois est d'un rouge violacé au lieu d'être jaune; son grain, fin et serré, le désigne comme propre à tous les usages auxquels le bois est employé. Plus dur que ce dernier, tout porte à croire qu'il pourrait remplacer le galez pour les rées de petites et les coques de machines. Les bûcherons qui circulent dans les Tuamotu en font une grande consommation à cause de la quantité de charbon qu'il développe en brûlant; aussi y a-t-il des fracs un chargement de balais, lorsqu'ils le passent que dix heures pour les autres bois. Il n'y a été employé pour faire un bris-laine à la passe d'Anna, et, après-bûtes sans de séjour à la mer, le bois a été retiré aussi que le premier jour. Le tarai n'a donc pas pris sur lui.

A. MARSE.

Élément de caisses, Résident des Tuamotu.

ERRATUM. — A la 7<sup>e</sup> ligne du 3<sup>e</sup> paragraphe de la note sur *la Marouille* qui a paru dans le précédent numéro, au lieu de: N. 3<sup>o</sup>. O. du Monde, lire: N. 8<sup>o</sup>. O. du Monde.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Éléments extraits du *Courrier de San-Francisco*.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Madrid, 18 décembre. — Le bombardement de Carthagène a continué toute la journée. Il y a eu une explosion d'un magasin de poudre en dedans des lignes insurgées. Le général Dominguez offre le pardon à tous ceux qui se rendront. Les insurgés reçoivent encore des provisions, mais leurs communications sont difficiles.

Madrid, 20 décembre. — Les troupes qui assiègent Carthagène se sont avancées hier à 800 mètres de la ville et ont fait quelques prisonniers. Les intrançais ont fait plusieurs sorties, mais ont été repoussés. Le ministre de la guerre a dirigé les forces militaires de leur belle combat. — On dit que le cabinet s'est décidé à demander aux Cortès. Unis la résiliation du *Virginius*, de ses passagers et de son équipage qui viennent d'être remis au gouvernement américain. On rapporte également que, suivant cette décision, le président Castelar a écrit au ministre Siciles, qui est déterminé à donner sa démission.

Madrid, 25 décembre. — On croit que le cabinet va renvoyer les carlistes et les forces républicaines dans la province de Valence. Les insurgés ont été battus et ont subi des pertes considérables. Les autorités municipales de Madrid ont été suspendues.

Madrid, 26 décembre. — La démission du général Siciles a été officiellement acceptée.

La Havane, 29 décembre. — La nomination de Cushing au poste de ministre à Madrid est favorablement accueillie. La démission du général Siciles a causé une grande satisfaction, car on accuse ce dernier d'avoir favorisé la révolution dans l'île.

New-York, 30 décembre. — L'Espagne, qui avait mission de ramener le *Virginius*, est arrivé ici hier tout seul. Le *Virginius* a sombré en mer au large du Cap Fear; l'équipage a été sauvé.

Madrid, 3 janvier. — Les Cortès se sont réunies aujourd'hui, et le président Castelar a lu son message. Il dit que l'ordre prévalait partout dans le pays, excepté dans le Nord et dans les provinces de Castille, de jours, et à Carthagène dont les insurgés de la ville se sont emparés; les fortresses et les canonniers n'ont pu être reprises faute de troupes, mais la répression de l'insurrection est certaine. Il y a, sans nul doute, des relations directes entre les carlistes et les insurgés de Carthagène. Le président dit que la situation est de grand danger, aggravée par la désorganisation, le manque de discipline et les discussions qui existaient dans les rangs républicains, et il fait appel à tous, en face des troubles de la patrie, pour mettre de côté toutes les questions de parti et s'unir pour la défense de la République. Tant que la guerre dure, une politique de guerre est seule possible. Les dépenses de la guerre, pendant les vacances des Cortès, ont été de 400 millions de réaux. Le gouvernement a donné les commandements militaires à des généraux de tous les partis, afin de donner à l'armée un caractère national. Le président Castelar recommande le vote des lois relatives à l'instruction publique libre et à l'abolition des services forcés et de l'asservissement dans les colonies de l'Atlantique. Il dit: « Vous devez tout d'abord établir un gouvernement stable, et alors les puissances européennes reconstruiront la République. Aucune nation n'a d'antipathie contre la République. Tous les pays désirent voir l'ordre maintenu et protection donnée aux intérêts commerciaux et au grand développement de la République. Les Cortès tous les documents relatifs à l'affaire du *Virginius*: « Les documents, dit-il, démontrent qu'une guerre peut être évitée; lorsque les principes de la loi internationale sont soutenus. » — Les Cortès, par deux votes différents, ont donné une majorité de 120 voix contre le président Castelar. Le général Pavia, un ami de Castelar, a occupé le Palais Législatif et d'autres édifices publics avec 14,000 hommes. Il a dit qu'il a dit à des Cortès et a convolé les hommes les plus éminents de tous les partis, excepté les carlistes et les intrançais, pour former un nouveau gouvernement, déclarant que c'était le seul moyen de sauver le pays et de garantir le libre exercice de ce gouvernement. Les Cortès sont pleines de peuple; un grand excitement règne ici, mais il n'y a pas eu de sang versé.

Madrid, 4 janvier. — Tous les points stratégiques de la ville sont occupés par la force armée. Des dépêches reçues de différents points de la province approuvent la conduite du général Pavia. L'ordre règne partout. Les dépêches reçues ont été immédiatement supprimées. Un décret nomme le maréchal Serrano chef du pouvoir exécutif. Un nouveau ministère a été formé.

Madrid, 5 janvier. — Castelar, dans une lettre adressée au pays, dit qu'il proteste avec énergie contre le coup d'État. Il conclut en disant: « Ma conscience ne me permet pas de m'associer avec les intrançais et mon honneur se refuse à accepter une situation créée par les baïonnettes. » Plusieurs des députés qui ont voté contre Castelar approuvent maintenant l'attitude qu'il a prise. La capitale est tranquille, mais on craint des troubles à Valladolid. — Un décret prononcé au jourd'hui suspend les Cortès et les comités militaires, mais il répugne dans toute l'Espagne les lois de 1870 pour le maintien de l'ordre. Le nouveau ministre de l'intérieur a ordonné la suppression de tous les journaux carlistes et intrançais.

La Havane, 6 janvier. — La nouvelle du renversement du ministère de Castelar a été reçue avec joie.

Madrid, 6 janvier. — Les agents diplomatiques de l'Espagne à Paris, Bruxelles et Lisbonne ont donné leur démission. Le désarmement des volontaires dissidents s'effectue tranquillement. La municipalité de Madrid a été réorganisée.

Madrid, 8 janvier. — Le ministre de l'intérieur a envoyé une circulaire aux autorités provinciales. Il dit que le principal du nouveau gouvernement est le rétablissement de l'ordre, et que l'ordre est compatible avec la république et la liberté. Il prendra les mesures les plus énergiques pour arriver à ce résultat.

Madrid, 9 janvier. — Un décret appelle sous les armes la réserve entière de 1874 pour supprimer l'insurrection carliste. On a permis aux journaux de l'opposition de réparer sous certaines conditions. — Le ministre a publié un long manifeste adressé au pays et déclarant que ses principes et son but sont identiquement ceux de la révolution de 1868. Un décret dissout les Cortès et ordonne les élections pour une nouvelle Chambre.

Madrid, 12 janvier. — La Gazette officielle, publiée les nouvelles suivantes de Carthagène: Dimanche soir, un comité de la société de la ville de Gênes et trois officiers de Carthagène sont arrivés au quartier-général du général Dominguez. Ils ont apporté une lettre du président de la Junta insurgée demandant que suspension des hostilités et la nomination d'une commission mixte composée d'officiers du gouvernement et de la garnison, pour s'entendre sur les conditions de reddition. Le général Dominguez a repoussé ces propositions et a donné aux insurgés jusqu'à midi aujourd'hui pour se rendre sans condition. Toutefois, il a promis le pardon à tous ceux qui se rendraient avant l'expiration du délai, n'exceptant que les membres de la ville et les criminels ordinaires qui appartenaient aux tribunaux. Tous les confamés libérés purgeront leur sentence et les déserteurs de l'armée seront mis à la disposition du ministre de la guerre. Le comité est rentré en ville avec cette réponse. Le gouvernement espagnol se rendra aujourd'hui.

Madrid, 13 janvier. — Carthagène s'est rendu et est maintenant entre les mains des troupes du gouvernement. Avant la capitulation de la ville, la Junta insurgée et les condamnés mis en liberté s'étaient réu-

frégates à bord de ses vaisseaux, qui a été attaqué par l'esquadre de gouvernements. Au départ de cette dépêche l'engagement durait encore.

Madrid, 13 janvier. — L'insurrection des intrançais continue à Barcelone du au bas des faubourgs. Le gouvernement à fait arrêter à Madrid, sous les prétextes de la prison Salader pour avoir laissé échapper un prisonnier, les volontaires républicains de Madrid de renouer les liens avec les républicains, tous ceux qui descendent seront traduits devant le conseil martial. La recherche des armes cachées aura lieu demain.

Madrid, 17 janvier. — Le navire cuirassé *Nauvencu* est arrivé à Morro-Kebir (Algérie) avec 2.800 insurgés de Carthagène. En quittant le port ce navire a passé devant cinq navires de guerre du gouvernement. En arrivant, les insurgés se sont rendus aux autorités françaises. Parmi eux se trouvent les généraux Contreras et Galvez et d'autres membres de la junte. Ils descendent dans la ville à succomber par les feux des commandants.

Madrid, 14 janvier. — Le gouvernement annonce que l'ordre est rétabli dans la capitale. Une partie des troupes qui assaillaient Carthagène a été dirigée contre les carlistes.

Madrid, 17 janvier. — Le général Dominguez a été nommé commandant de l'armée de centre qui opère contre les carlistes. La publication de trois journaux a été suspendue par le gouvernement.

Madrid, 18 janvier. — La frégate *Nauvencia* a quitté Merse-el-Kebir et se rend à Carthagène, escortée par la *Victoria* et la *Cormac*.

Madrid, 20 janvier. — La frégate *Nauvencia* est arrivée à Carthagène.

ITALIE.

Rome, 17 décembre. — Le nonce du pape à Paris a été élevé aux archevêques de Paris, de Valence et de Cambrai ont été élus au collège des cardinaux.

Rome, 22 décembre. — Le pape a fait une allocution au consistoire et a nommé deux cardinaux.

Rome, 24 décembre. — Le recteur du collège américain a remis au pape une somme de 25,000 dollars provenant des libéralités des Etats-Unis.

Rome, 25 décembre. — M. Ferraris, ministre de France, a présenté au roi ses lettres de rappel.

SUISSE.

Berne, 20 janvier. — Le conseil fédéral a désigné le 13 octobre 1874 pour l'ouverture du congrès postal international.

ALLEMAGNE.

Berlin, 17 décembre. — Une ordonnance promulguée aujourd'hui ordonne qu'à l'avenir tous les évêques, en prenant possession de leurs diocèses, devront jurer de se soumettre à l'Etat et d'aider à la suppression de toute intrigue déloyale.

Berlin, 21 décembre. — L'archevêque Lodochowski refuse de se laisser porter candidate pour le Reichstag.

Londres, 7 janvier. — Une dépêche de Berlin au Times dit que l'un menace d'emprisonner l'archevêque Lodochowski. Tous ses membres ont été saisis et il se refuse à payer les amendes qui lui ont été imposées par la Cour.

Berlin, 4 janvier. — Dans les élections pour le Reichstag, qui ont eu lieu hier, le parti danois a nommé ses candidats dans tous les districts du Schleswig du nord; ce parti avait déjà fait triompher ses candidats dans les élections précédentes.

Berlin, 15 janvier. — Les rapports des élections pour le Reichstag montrent qu'elles sont en faveur du parti national libéral, principalement en Bavière, Württemberg et Bade.

Berlin, 13 janvier. — Les dernières nouvelles des élections en Bavière portent à 21 le chiffre des députés libéraux élus, et à 28 celui des chrétiennois.

Berlin, 14 janvier. — Les rapports de toutes les parties de l'empire établissent que cent ultramontains et vingt-six libéraux ministériels ont été élus au Reichstag.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 30 décembre. — Le traité entre la Russie et le Bokhara est publié; il donne le territoire Bokhara sur la rive droite de l'Amou-daria au Bokhara, et celui-ci en retour promet d'abolir l'esclavage et d'établir des relations commerciales avec la Russie.

Nouvelles à la main.

Bibé se trouve à un grand dîner, où il a mangé comme plusieurs grandes personnes. Les fiancées ont particulièrement attiré son attention. Enfin, à bout de forces, il se met à pleurer.

- Eh bien Bibé, qu'est-ce que tu as ? lui demande son voisin.
  - Je ne puis plus...
  - Mets-en dans les poches.
  - Elles sont pleines, répond Bibé dont les pleurs redoublent.
- Sur le Pont Neuf: Il est midi, il fait 38 degrés à l'ombre; il n'y a pas un passant. Deux aveugles qui, depuis un temps immémorial, ont choisi ce lieu pour résidence, en protestent pour se faire quelques confidences.
- Avez-vous lu le *Petit Journal* d'hier ?
  - Non; imaginez-vous qu'il m'est arrivé un accident.
  - Quel genre ?
  - J'ai cassé mes lunettes.
- Un café des Variétés: Un consommateur demande un bic.
- Boum ! répond le garçon.
  - Au bout de quelques minutes, ne voyant rien venir, le consommateur réitère sa demande. Nouveau boum ! du garçon, qui continue à ne rien apporter. Le consommateur, très calme:
  - Non non, vous devriez vous marier.
  - Pourquoi ?
  - Vous n'êtes pas fait pour rester garçon.
- Le bibléthé T... n'a jamais un sou dans sa poche, et pourtant, un milieu de sa misère, il conserve une sérénité d'esprit inaltérable. L'autre jour, il se vend chétif de ses ans en voiture découverte.
- Surtout, lui dit celui-ci, si tu mets bien ! D'où te vient ce luxe ?
  - Mon chér, c'est bien simple, je n'avais pas de quoi payer l'omnibus.
  - Et la voiture ?
  - Oh ! la voiture, c'est toi qui vas la payer.

Le prestre X... est, de matin au soir, dans un état d'ivresse des plus affligeants.

— Pauvre garçon ! disait la dame de comptoir d'un établissement qui n'a pas fondé Richard Wallace, il a beaucoup souffert, et il boit... pour noyer ses chagrins.

En bien ! fit un diable, il a des chagrins qui saient noyer.

Au Val-de-Grâce: Un chirurgien-major arrêté au lit d'un soldat atteint d'un mal extrêmement rare. Le patient gémit et se désolé.

— Qu'est-ce que c'est ? dit rudement le chirurgien; et se tournant vers les élèves qui l'accompagnent.

— Le venard ! l'ose se plaindre ! le triple charpent ! Un cas magnifique, superbe ! le plus beau cas ! le plus complet ! le plus dangereux que j'ai rencontré depuis vingt-cinq ans que j'exerce !

Tête du soldat !...

Une fille à deux têtes.

Oh ! hi dans la chronique du Temps du 15 novembre: J'ai assisté hier à un spectacle vraiment extraordinaire et auquel le grand public ne sera convié que demain. Il s'agit d'un phénomène monstrueux, d'une jeune fille qui possède deux têtes, quatre bras et quatre jambes. Les plus souvent ces exhibitions de salubrités ont tout qu'un infirmé malade; le public est fréquemment victime d'habiles supercheries, et les môstres qu'on expose à sa curiosité sont des êtres malpropos, dégénérés, absolument abrutis, qui ne se distinguent du commun des mortels que par quelques particularités sans aucune valeur scientifique réelle. Les hommes à deux têtes et les femmes à barbe appartiennent à cette catégorie.

Le phénomène exposé au Cirque des Champs-Élysées mérite d'attirer l'attention des médecins. *The two headed nightingale*, le rossignol à deux têtes, ainsi que l'appelle l'affiche, ou encore *gemellomelle* Millie et Christine, sont deux jeunes filles âgées de vingt-deux ans et nées dans la Caroline du Nord. Les bustes sont symétriques, les deux têtes et les bras absolument distincts. La jonction commença au niveau de la première vertèbre lombaire. Les bassin sont donc soudés par un sacrum commun et chaque paroi des os iliaques porte une paire de jambes d'une parfaite formation. En résumé, les parties supérieures de ce être unique jouent exactement le rôle de deux, tandis que les parties inférieures de la créature les organes sont communs, et il va sans dire que les médecins ont la ou sujet d'études des plus curieux et des plus délicats, sur lequel je ne puis donner que des indications extrêmement réservées.

Le souvenir des frères siamois est dépassé. Ces jumelles sont unies dos à dos; mais elles n'observent pas une position exacte et parallèle. Il y a une légère inclination du côté droit de l'une et du côté gauche de l'autre. Cette obliquité les condamnait à dormir de préférence sur un côté plutôt que sur l'autre, et comme, depuis leur naissance, elles ont constamment gardé la même attitude pendant les heures de repos, leurs têtes ne sont pas symétriques, les os du crâne ayant cédé à une pression inégalement dans le même sens.

La mère de ce phénomène en partie double était une négresse de 32 ans, d'une vigoureuse constitution. L'accouchement eut lieu dans des conditions satisfaisantes. Les enfants vinrent au monde bien portantes et ne tardèrent pas à manifester une vitalité extraordinaire. Aujourd'hui encore, ces pauvres filles souffrent et sans insister davantage, elles paraissent s'accommoder fort bien de leur étrange situation; elles parlent plusieurs langues, chantent agréablement et répondent avec empressement aux questions plus ou moins saugrenues qu'on ne peut s'empêcher de leur adresser.

Nous avons appris que la vie des deux enfants était distincte à partir du trait d'union qui les rattache. Chaque curieuse, les deux visages ont peu de traits de ressemblance; leurs physionomies sont gaies, enjouées; les yeux brillent d'un vif éclat; mais chacune d'elles a son expression propre. Le teint est celui d'une malade très en couleur.

Je me suis exprimé de demander si les indispositions de Millie étaient ressenties par Christine ou réciproquement. Comme il était permis de s'y attendre, ces sensations sont distinctes dans le membre supérieur. Ainsi l'une d'elles peut aller la migraine, sans que l'autre ressent aucune douleur. L'une peut dormir et l'autre rester éveillée. Un bruit soudain peut tirer l'une de son sommeil, sans que l'autre ait rien entendu. Toutefois, quand il s'agit d'une indisposition grave, d'un rhume violent, par exemple, tandis que l'une souffre de douleurs aiguës, l'autre est sous l'obsession d'une douleur réelle et ressent le contre-coup atténué de la maladie. Vous devinez que la maladie devient enlève et est perçue par les deux sujets quand elle a son siège au dessous de la région lombaire, puisqu'à partir de ce niveau les deux corps sont unis. En d'autres termes et sans insister davantage, la limonade Bogé, qu'elle soit avalée par Millie ou Christine, profite à Millie et à Christine indistinctement.

Il en est de même pour les jambes. Chaque corveau donne aux organes correspondants l'impulsion première. Ainsi Millie peut se soutenir sans avoir besoin de l'aide de sa compagne; Christine, au contraire, n'en peut venir à bout sans l'aide de sa compagne; mais elle perçoit en même temps l'atouchement.

La femme à deux têtes devait nécessairement nous régaler d'un duo. Ça est l'un des épisodes les plus intéressants du programme. Elle possède une voix de soprano d'une grande douceur; Christine est le contre-tout les notes graves se mêlent agréablement au timbre argentin de sa compagne à vis. Ces enfants ont appris assez de musique pour chanter en mesure avec un goût charmant.

La danse a succédé au chant. Rien de bizarre comme de voir ces deux jumeaux valser en mesure, sans aucun mouvement désagréable et avec une exactitude presque de rythme. Ne croyez pas que ce spectacle éveille une idée pénible; les jumeaux ont des allures très-vives, toujours coordonnées; elles prennent volontiers leur destination par le côté commun et paraissent fort surprises lorsqu'elles rencontrent un regard de compassion ou quand elles surprennent une exclamation de pitié. Le Ciel a voulu qu'elles eussent l'honneur égale: on frémit en songeant aux drames intimes qui pourraient se déguiser si Christine était mauvaise coucheuse et que Millie eût de son côté le caractère peu endurant. Ces pauvres enfants sont condamnées à de perpétuelles concessions et elles ont dû apprendre leur parti sans difficulté.

En somme, c'est un spectacle à voir et je ne doute pas que les hommes de science en mesure d'élucider le problème ne les soumettent à un examen attentif. J'ai sous les yeux la notice des médecins anglais et américains. Elle entre dans des détails très intéressants que j'ose prendre sur moi de l'analyser; mais elle est loin d'être satisfaisante au point de vue pur scientifique. Les médecins français voudront sans doute la compléter par de nouvelles et sérieuses investigations.

MOUVEMENT COMMERCIAL

De 26 février au 4 mars 1874.

NAVIRES ENTRÉS.

26 février. Goel. Géralde Lavoie, de 47 ton., cap. McCarthy, ven. de Moorea sans escale; 27 février. Brig. anglaise... 28 février. Brig. anglaise... 1er mars. Brig. anglaise... 2er mars. Brig. anglaise... 3er mars. Brig. anglaise... 4er mars. Brig. anglaise...

NAVIRES PARTIS.

27 février. Goel. Anisole, de 45 ton., cap. Claves, all. à Pagarati sans escale; 28 février. Brig. anglaise... 1er mars. Brig. anglaise... 2er mars. Brig. anglaise... 3er mars. Brig. anglaise... 4er mars. Brig. anglaise...

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 26 février au mercredi 4 mars 1874 inclus.

NAVIRE DE COMMERCE ENTRÉS.

27 février. Brig. anglaise... 28 février. Brig. anglaise... 1er mars. Brig. anglaise... 2er mars. Brig. anglaise... 3er mars. Brig. anglaise... 4er mars. Brig. anglaise...

NAVIRE DE COMMERCE SORTIS.

27 février. Brig. anglaise... 28 février. Brig. anglaise... 1er mars. Brig. anglaise... 2er mars. Brig. anglaise... 3er mars. Brig. anglaise... 4er mars. Brig. anglaise...

BATEAUX SUR RADE.

20 février. Goel. local Mésege, de 62 t., d'équipage, commandé par M. Cout-Gentilly... 21 février. Goel. local Mésege... 22 février. Goel. local Mésege... 23 février. Goel. local Mésege... 24 février. Goel. local Mésege...

Le n° 5 du Bulletin officiel des Etablissements, année 1873, a paru aujourd'hui.

ANNONCES

Etude de M. Vincent, greffier-notaire à Papeete.

A VENDRE AUX ENCHÈRES.

En l'étude et par le ministère de M. Vincent, greffier-notaire à Papeete, et au greffe des tribunaux, le samedi 21 mars 1874, à 1 heure après-midi.

Un terrain sis à Papeete, qu'il conviendrait, connu sous le nom d'Opuratae. - Mise à prix... 2,500 fr.

Ce terrain appartient à M. Smith, négociant à Papeete. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Vincent, greffier-notaire.

AVIS.

Le navire Théodore Ducos, capitaine Guignon, prêtant charge pour l'Europe, prendra des passagers. Pour tous renseignements, s'adresser au capitaine à son bord ou à M. Labarraque fils.

AVIS.

M. Lucy Smith, marchand à Papeete, désirant liquider ses affaires commerciales, prie ses créanciers de vouloir bien remettre leurs titres ou factures à M. Goupil, son défenseur, avant le premier avril prochain. Elle invite en outre tous ses débiteurs à se libérer avant ladite date sans y être contraints.

NOTICE.

M. Lucy Smith being desirous of settling her commercial affairs at Papeete, begs her creditors to send their bills to Mr. Goupil before the first of April next. She also requests all her debtors to pay their accounts within the said date to avoid process.

Papeete, March 4, 1874.

PARAU PAITEE.

No te mea e te hinano no Lucy Smith... Papeete, 4 mārā 1874.

MAISON ET DÉPENDANCES A LOUER PRÉSENTEMENT. CHAUX à vendre. S'adresser à M. CARONNIER.

PARAU PAITEE.

Te faite hia 'tu nel te taata 'tu e te hinano 1 te hoo 1 te... Papeete, 4 mārā 1874.

PARAU PAITEE.

Te faite ata nel Miti Vele e te taata 'tu e e hiaha 'tu... Papeete, 4 mārā 1874.

PARAU PAITEE.

Te faite ata nel Miti Vele e te taata 'tu e e hiaha 'tu... Papeete, 4 mārā 1874.

PARAU PAITEE.

Te faite ata nel Miti Vele e te taata 'tu e e hiaha 'tu... Papeete, 4 mārā 1874.

PARAU PAITEE.

Te faite ata nel Miti Vele e te taata 'tu e e hiaha 'tu... Papeete, 4 mārā 1874.

PARAU PAITEE.

Te faite ata nel Miti Vele e te taata 'tu e e hiaha 'tu... Papeete, 4 mārā 1874.

PARAU PAITEE.

Te faite ata nel Miti Vele e te taata 'tu e e hiaha 'tu... Papeete, 4 mārā 1874.

PARAU PAITEE.

Te faite ata nel Miti Vele e te taata 'tu e e hiaha 'tu... Papeete, 4 mārā 1874.

En vente au bureau de la Poste: ALMANACH DU MARIN et DE LA FRANCE MARITIME. Prix: 60 centimes.